

Anticiper et gérer les crises

RS6306 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 320, 413
Formacode(s)	32037, 42881, 32023, 46301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2025

Certificateur(s)

SCYFCO SAS · SIRET : 88011543100012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification répond à un besoin transverse de compétences auprès des dirigeants, des équipes de direction et des managers d'entreprise dans le domaine de la gestion de crise. Elle leur permet de développer des capacités à anticiper, piloter et sortir d'une situation critique, qui comporte bien souvent des défis en termes de management et d'organisation, mais aussi de communication, et ainsi de garantir la bonne continuité de l'activité de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Anticiper l'apparition d'une crise dans son entreprise en détectant les signaux faibles, en qualifiant les faits et en évaluant leurs conséquences potentielles dans le but d'alerter et de prendre au plus tôt les mesures permettant d'éviter son occurrence et d'en limiter les effets.
- Piloter la gestion d'une crise en utilisant les outils de gestion de crise de son entreprise, en mettant rapidement en place les procédures adaptées et en animant une cellule de crise pour favoriser la continuité de l'activité.
- Élaborer une communication de crise interne et externe afin de clarifier les faits, de maintenir la confiance des parties prenantes et de conserver l'initiative, en s'appuyant sur une veille informationnelle, une stratégie de communication et une maîtrise de l'information sortante.
- Préparer la sortie de la crise en identifiant ses impacts humains, organisationnels et financiers et en prenant les mesures adaptées afin de permettre une reprise de l'activité et de tirer les enseignements de la crise.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification contribue à favoriser le respect des dispositions légales suivantes :

- obligation pour l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des salariés (L. 4121-1 du Code du travail) ;
- obligation de procéder à l'évaluation des risques dans le cadre de la mise en œuvre des principes généraux de prévention des risques professionnels (L. 4121-2 du Code du travail) ;
- mise en œuvre d'actions de prévention (L. 4121-3 du Code du travail).

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle ou être inscrits dans un cursus de formation de

management de gestion de crise, ou justifier d'un positionnement au sein de leur entreprise en relation avec la gestion de crise, ou encore d'un projet professionnel pouvant requérir une capacité à gérer les crises ou contribuer au dispositif de crise de leur organisation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

- 1 membre de la direction de SCYFCO, qui assure également la présidence du jury,
- 1 professionnel de l'équipe interne de SCYFCO,
- 1 manager externe expérimenté en gestion de crise,
- 1 formateur externe au parcours expérimenté en gestion de crise.

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2025
Date de dernière délivrance possible	24/10/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS7274

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://scyfco.fr/formation/anticiper-et-gerer-les-crises/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6306/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	9
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	24 000 €
Coût moyen par dossier	2 667 €
Durée moyenne	9 h
Période	10/2024 – 11/2024
France compétences	78 %
Entreprise	22 %

Reste à charge titulaire

0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.